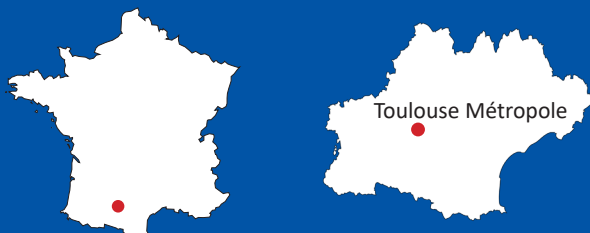




TOULOUSE MÉTROPOLE

Éco-métropole vivante



TOULOUSE MÉTROPOLE en grand !

PROTRAIT

Type de collectivité : Métropole
 Nombre de communes de l'EPCI : 37
 Population : 762 956 habitants
 Région : Occitanie
 Département : Haute-Garonne
 Obtention du label : 2019
 Niveau actuel du label : Cit'ergie

CE QU'APPORTE CIT'ERGIE

Dans le cadre de l'élaboration de son Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET), Toulouse Métropole a souhaité s'engager dans la labellisation Cit'ergie afin de s'appuyer sur une méthodologie de suivi et d'évaluation indépendante. La déclinaison française du label européen eea a permis d'engager l'élaboration du dispositif de suivi-évaluation indispensable pour assurer le suivi du PCAET.

L'intégration de Toulouse Métropole dans le dispositif de labellisation Cit'ergie permet de consolider le réseau interne des référents actions du PCAET, ce qui est un élément fondamental de la démarche transversale du PCAET. Cette démarche permet d'identifier les atouts et les marges de progrès de la Métropole, s'inscrivant ainsi dans un processus d'amélioration continue en matière de politiques publiques Air- Climat -Énergie.

UNE EXCELLENTE PERFORMANCE DE LA COLLECTIVITÉ

Mesure n°1.1.4 (Référentiel 2016) – Étude de vulnérabilité et adaptation au changement climatique

Toulouse Métropole s'est engagée en 2014 dans « Mayors Adapt ». Afin d'anticiper les impacts du changement climatique la Métropole s'est appuyée sur les résultats du projet de recherche MAPUCE et sur un partenariat avec le Centre National de Recherche en Météorologie pour créer un observatoire dynamique de l'impact du changement climatique sur le climat urbain. 54 Stations météo permettent de monitorer en temps réel le climat et de disposer de cartes d'aide à la décision sur l'intensité des Îlots de Chaleur Urbains, les zones de stress thermique et de fraîcheur.

ILS ONT DIT...

« Le PCAET voté le 28 juin 2018 porte des ambitions fortes en matière de réduction des émissions de GES (-40 %), consommation d'énergies (-20 %) et doublement de la production des énergies renouvelables. Pour atteindre ces objectifs, un plan de 80 actions est engagé et comporte un plan de mobilisation des acteurs du territoire : entreprises, associations, étudiants, communes, au travers des ateliers des idées. Cette mobilisation s'intègre dans une démarche globale d'amélioration continue et un processus de suivi-évaluation du PCAET. Le dispositif Cit'ergie, référentiel européen exigeant, est un outil essentiel pour assurer le suivi du PCAET engagé. »

M. Michel AUJOUAT, 1^{er} Vice Président de Toulouse Métropole en charge de l'Environnement, du Développement durable et des Énergies

EN SAVOIR



Chef de projet Cit'ergie - Suivi Évaluation du PCAET

Jérémie BERNARD

05 31 22 91 10 - jeremie.bernard@toulouse-metropole.fr

Site de la collectivité : www.toulouse-metropole.fr

Conseiller Cit'ergie : Guillaume GACON

TOULOUSE MÉTROPOLE

Quelques actions dans les six domaines du label

PLANIFICATION TERRITORIALE

Après avoir étudié la vulnérabilité au changement climatique sur le territoire, la Métropole a mis en place un réseau de mesure pour caractériser l'impact des événements climatiques tels que les vagues de chaleur, d'anticiper la construction d'une ville adaptée (zones ventilées, matériaux, exposition, isolation) et de développer des zones de fraîcheur pour ses habitants (zones végétales, choix des espèces résistantes). D'autres actions ont été engagées, comme la prévention et de gestion des inondations, l'économie circulaire et l'inscription des enjeux liés au changement climatique dans le Plan Local d'Urbanisme intercommunal – Habitat (PLUi-H).

PATRIMOINE DE LA COLLECTIVITE

La Métropole assure le suivi des consommations de fluides (électricité, gaz, chaleur et eau) du patrimoine bâti à partir de télé-relèves. Un réseau interne de 10 ambassadeurs sensibilise les occupants aux éco-gestes et bonnes pratiques ; ils signalent des anomalies ou inadéquations de l'utilisation des énergies et proposent des axes d'amélioration pour la gestion et l'utilisation des bâtiments. Toulouse Métropole anime également le réseau des 8 partenaires (communes, universités, entreprises) dans le cadre du Concours Usages Bâtiment Efficace 2020 (CUBE 2020).

APPROVISIONNEMENT EN ENERGIE, EAU, ET ASSAINISSEMENT

Le Schéma Directeur des Énergies de Toulouse Métropole vise à développer les Énergies Renouvelables et de Récupération. En 2017, 662 GWh ont ainsi été produits sur le territoire de la Métropole. Les réseaux de chaleur sont développés : mise en service d'un réseau de 30 km (alimentation en chauffage, froid et eau chaude sanitaire de l'équivalent de 15 000 logements, 19 000 t_{eq}CO₂ évités par an grâce à la livraison de 120 GWh issus à 70 % de la valorisation de la chaleur fatale issue de l'incinération des déchets et d'un supercalculateur) ; réseau de chaleur de 5 km et construction d'une chaufferie biomasse en complément de la géothermie en 2020 pour raccorder

notamment l'aéroport ; réseau de chaleur de 40 km qui livre 164 GWh issus de la valorisation des déchets. Une centrale photovoltaïque de 19 ha est en construction (21 GWh par an prévus, soit l'équivalent de la consommation électrique de 7 770 ménages).

MOBILITE

Le Projet Mobilités 2020-2025-2030 a pour objectif de développer un réseau de transports performant, innovant, au plus près des besoins des usagers. Ce projet irrigue l'ensemble du territoire en jouant sur la complémentarité des modes de transport. Afin d'accueillir plus de 15 000 nouveaux habitants par an sur l'aire urbaine, et de permettre 500 000 déplacements supplémentaires par jour en 2030, 3,8 milliards € seront investis en 15 ans en faveur des transports en commun, pour entre autres doubler la capacité d'une ligne de métro dès 2019, 11 bus performants en 2020, puis créer un téléphérique urbain et une troisième ligne de métro.

ORGANISATION INTERNE

Le réseau des 37 référents actions du PCAET des différents services de Toulouse Métropole contribue à l'élaboration d'un tableau de bord d'indicateurs qui permettra le suivi et l'évaluation du PCAET. Par ailleurs, afin d'accompagner 7 communes dans la réduction des consommations d'énergie, la Métropole a recruté un Conseiller Énergie Partagé. Enfin, Toulouse Métropole déploie avec 18 communes un dispositif mutualisé de valorisation des Certificats d'Économie d'Énergie.

COMMUNICATION ET COOPERATION

Pour décongestionner le trafic de la plateforme aéroportuaire et aéronautique, le projet Commute (COLlaborative Mobility Management for Urban Traffic and Emissions reduction) expérimente une gestion collaborative public - privé de la mobilité urbaine. L'Union Européenne a financé ce projet à hauteur de 80 %, pour un coût total de 5 millions d'euros. Toulouse Métropole coordonne le projet qui fédérait 9 partenaires publics et privés. Après 1 an et demi, le projet a associé 17 nouvelles parties prenantes.



© Toulouse Métropole

1 - Un des 54 capteurs météo du réseau de monitoring du Climat urbain



© P. Nin

2 - Projet COMMUTE, aire de covoiturage de Pibrac



© P. Nin

3 - Le réseau Linéo fonctionne avec des bus hybrides ou au Gaz Naturel de Ville

Cit'ergie

EN PRATIQUE

Cit'ergie est l'appellation française du label européen energy award (eea) mis en œuvre dans plusieurs pays européens (Allemagne, Autriche, Suisse...) et déjà accordé à plus de 1 400 collectivités européennes. En France, le label est porté et diffusé par l'ADEME via ses directions régionales. Cit'ergie est un outil opérationnel structurant qui facilite la réalisation d'un Plan Climat Air Énergie Territorial, d'un Agenda 21, le respect des engagements de la Convention des Maires et la mise en œuvre d'une politique climat-air-énergie performante.

Rejoignez le réseau des collectivités Cit'ergie !

Site du label Cit'ergie : www.citergie.fr - Contact : citergie@ademe.fr

